



INFLATION ET INDEXATION : LE « LABORATOIRE » ITALIEN

Les modèles italien et français de la « rigueur », malgré d'apparentes similitudes, divergent sur des points essentiels. Les données structurelles des deux pays ne sont pas les mêmes et leurs conjonctures n'obéissent pas tout à fait aux mêmes contraintes. Les quelques chiffres suivants pour l'année 1982 suffisent à le montrer.

	Italie	France
Taux de croissance du P.I.B.	- 0,4	1,5
Déficit des administrations (en % du PIB)	13,4	3
Déficit de la balance commerciale (Solde des biens et services en Milliards de Francs)	42	95
Taux d'inflation (indice des prix à la consommation)	16,5	9,7

Cependant, bien que les déficits n'aient pas la même structure ni l'inflation la même ampleur, ils limitent considérablement ici et là le degré de liberté de la politique économique dans les deux pays.

En Italie le débat sur l'inflation est essentiellement une controverse sur l'échelle mobile des salaires, la *scala mobile*. Les positions sont tranchées et s'ordonnent autour de deux affirmations : l'une que l'Italie est un pays inflationniste en raison de l'existence de la *scala mobile*, l'autre que c'est la forte propension inflationniste de l'économie italienne qui a rendu nécessaire l'introduction de la *scala mobile*. La première serait justifiée si l'on admettait la rigidité des marges de profit, et si l'augmentation des salaires nominaux était toujours la cause du déclenchement du processus inflationniste. La seconde suppose que ce n'est jamais le cas, et que l'échelle mobile n'implique tout au plus qu'une adaptation retardée des salaires aux prix. La controverse ne peut être résolue par le recours aux comparaisons internationales, car celles-ci ne permettent d'établir aucune relation de causalité entre les degrés d'indexation et les « propensions » nationales à l'inflation.

La thèse syndicale de la « non-culpabilité » de l'indexation des salaires est paradoxalement renforcée par l'hypothèse monétariste. Si le niveau général des prix est

gouverné par la quantité de monnaie, c'est alors la banque centrale qui choisit le taux d'inflation, et l'échelle mobile des salaires ne joue que son rôle normal de protection du pouvoir d'achat des travailleurs. Au surplus, l'indexation des salaires contribue généralement à discipliner les anticipations inflationnistes au moment du renouvellement des contrats salariaux, et donc à ralentir l'accélération de l'inflation en bloquant les mécanismes de l'hyper-inflation.

Mais, d'autre part, l'existence de l'indexation rend plus difficile, et en tout cas plus lente, la décélération de la hausse des prix après une période prolongée d'inflation. Chaque trimestre hérite en effet du précédent un taux « plancher » d'inflation égal à l'adaptation retardée des salaires sur les prix. Un choc inflationniste, dû par exemple au renchérissement des matières premières, trouve ainsi un terrain propice à sa propagation. Pour éviter que l'histoire passée de l'inflation ne détermine son profil futur, il faudrait que les salaires soient indexés sur le taux d'inflation anticipé. Les augmentations de salaires en cours d'année seraient alors prédéterminées et l'évolution nominale des revenus obéirait davantage à la politique économique du gouvernement. Cette proposition avancée par le président d'un institut syndical de conjoncture italien a suscité de vives controverses et seule en a été retenue l'idée de la prédétermination du taux d'inflation. Elle avait pourtant pour mérite de souligner le rôle des anticipations dans le processus de la hausse des prix, en même temps que l'absence de responsabilité « per se » de l'indexation dans le déclenchement de l'inflation.

La *scala mobile* ne constitue pas en vérité une indexation généralisée de l'ensemble des salaires, mais l'indexation d'un salaire moyen tel qu'il est constaté à la période qui sert de base à l'indice des prix, c'est-à-dire en 1975. A cette époque, ce que l'on appelle *il punto di contingenza*, à savoir le centième du salaire moyen, a été porté à 2 389 liras. Chaque point d'augmentation de l'indice des prix entraîne alors automatiquement une augmentation de 2 389 liras du salaire mensuel. Il en résulte deux conséquences importantes :

- Les salaires inférieurs à 238 900 liras augmentent plus vite que l'indice des prix et les salaires supérieurs moins

vite. Une telle évolution implique à plus ou moins long terme un écrasement de la hiérarchie des salaires ; à moins que les contrats salariaux ne prévoient des clauses propres à « récompenser la professionnalité » auquel cas le système devient alors inflationniste.

- Toute augmentation du salaire réel se traduit par une diminution de la part des rémunérations protégée de l'inflation.

Ces deux conséquences ont engendré l'insatisfaction croissante des syndicats comme du patronat. Les premiers considèrent que l'échelle mobile des salaires les protège de moins en moins de l'inflation ; les seconds qu'elle contribue à la croissance des coûts salariaux.

Ces prémisses permettent de mieux apprécier la portée de « l'accord sur le coût du travail » signé le 22 janvier 1983 entre syndicats, patronat et gouvernement. Il est important pour deux raisons. Alors que la *scala mobile* fait figure en Italie d'« institution sacrée » garante d'un équilibre politique précaire, l'accord entérine le principe d'une renonciation partielle à l'indexation. D'autre part, il préfigure *uno scambio politico*, nouveau nom donné au compromis historique par l'école du néo-corporatisme. Il ne concerne pas seulement le coût salarial, mais plusieurs aspects des finances de l'État.

Les principales dispositions en sont les suivantes :

- Le mécanisme de l'échelle mobile n'est pas modifié et l'augmentation qu'il détermine reste indifférenciée en valeur quels que soient les niveaux de rémunération ; mais la partie du salaire qui demeure indexée a été réduite d'environ 18 %. En conséquence, le « taux de couverture » du salaire par l'échelle mobile n'est plus au premier trimestre 83 que de 63 %.
- L'indice des prix qui sert de base à l'indexation sera « purgé » des conséquences inflationnistes de toute appréciation du Dollar par rapport à l'Ecu.
- Les augmentations non automatiques de salaires prévues dans les conventions collectives sont plafonnées en valeur absolue et ne devraient pas représenter plus de 4 % du salaire moyen.

Ces concessions syndicales trouvent leur contrepartie dans une série d'engagements de la part du gouvernement :

- Une partie des cotisations sociales et de solidarité (en faveur du Mezzogiorno) qui étaient à la charge des entreprises est transférée au budget de l'État.
- Le barème fiscal est ajusté en proportion du taux d'inflation, ce qui n'était pas le cas antérieurement.
- Les allocations familiales sont sensiblement augmentées.
- L'augmentation des tarifs publics ne pourra être supérieure au taux d'inflation anticipé pour l'année 1983, c'est-à-dire à 13 %.
- La durée annuelle du travail sera réduite de quarante heures d'ici juin 1985.

Les conséquences macroéconomiques de l'accord sont difficiles à évaluer. Son coût pour les finances publiques varie considérablement selon le choix des termes de référence. Selon que l'on prend comme base de comparaison le projet de budget de l'État pour 1983 tel qu'il avait été établi pendant l'année 1982, ou que l'on tient compte des ajustements qui étaient prévisibles quel qu'eût été l'accord sur l'échelle mobile des salaires, le coût supplémentaire est évalué à environ 20 % du déficit budgétaire courant, ou à 2 % seulement.

Les simulations effectuées au moyen des modèles économétriques ne permettent pas non plus d'isoler les conséquences de l'accord de celles d'un environnement international supposé plus favorable dans les années à venir, ou de celles des mesures de restructuration budgétaire qui avaient été arrêtées préalablement à l'accord. Les projections du modèle « Prometeia » effectuées en mars 1983 pour les années 83 et 84 sont inscrites dans le tableau suivant :

	1982	1983	1984
Taux de croissance du P.I.B.	- 0,4	- 0,5	2,5
Déficit des administrations (en % du PIB)	13,4	11,8	12,8
Déficit de la balance commerciale (Solde des biens et des services en Milliards de Francs)	42,0	25,0	29,0
Taux d'inflation (indice des prix à la consommation)	16,5	13,8	11,9
Salaire horaire ouvrier	15,6	14,5	11,3

Une décélération des hausses de prix et de salaires semble donc bien devoir se produire, même si elle ne permet pas d'atteindre les objectifs du gouvernement en matière d'inflation, qui sont respectivement de 13 et 10 % pour les années 83 et 84.

Mais l'importance de l'accord dépasse de beaucoup ce qui résulte de cette quantification, car il cherche à imprimer une autre dynamique aux évolutions des prix, des salaires et des coûts salariaux. Ce qui est concédé par les syndicats en terme de salaire direct est certes récupéré (et largement selon les estimations) en terme de revenu disponible. Les coûts salariaux réels ne baissent que légèrement dans l'immédiat, mais il devraient, notamment si la productivité s'accroît, connaître par la suite une évolution encore plus favorable. Parce que cette évolution n'est pas obtenue au détriment du pouvoir d'achat des salariés, elle ne devrait pas peser sur la demande interne, et donc l'emploi. En outre la désindexation partielle des salaires par rapport au taux d'inflation — corrigé de surcroît des incidences de la réévaluation du Dollar par rapport à l'Ecu — élargit la marge de manœuvre et l'efficacité de la politique des prix.

Le protocole d'accord signé en Italie ne résoud en rien le problème du déficit budgétaire ; au contraire, il l'aggrave. Mais parce qu'il modifie les relations entre prix et coûts salariaux, il pourrait susciter un enchaînement vertueux entre profitabilité, compétitivité et emploi.

En vérité, au nom de quelle rationalité devrait-on, au contraire, subordonner l'équilibre de l'emploi à un équilibre budgétaire, dont la mesure est d'ailleurs bien imparfaite ? Bien sûr, une baisse de la demande interne peut rétablir l'équilibre extérieur. Mais l'infléchissement des niveaux d'activité ne constitue alors qu'une réponse provisoire à un problème qui est essentiellement structurel. L'accord procède d'un autre principe qui, même s'il n'y reçoit qu'une application limitée et partielle, est fondamental : la politique économique doit dépasser la simple arithmétique des déséquilibres courants pour modifier la dynamique des évolutions futures.

Jean-Paul FITOUSSI
Directeur du Département
des Études de l'OFCE

LE PLAN D'AUSTÉRITÉ FAIT-IL BONNE MESURE ?

Le programme économique mis en place à la suite des révisions de parités intervenues le 25 mars dernier entre monnaies européennes est un sujet d'ardentes controverses sur son rapport coût-efficacité.

L'histoire abonde de mesures de politique économique prises à contre temps et venant amplifier les fluctuations qu'elles visaient à réguler, du fait notamment de l'interdépendance croissante des nations et des déséquilibres des finances publiques. A titre d'exemple, le plan de relance de 1975, appelé plan Chirac, avait été jugé généralement timoré lors de son annonce. Il fut vivement critiqué pour son ampleur excessive un an plus tard, car le contexte international de l'époque, très déprimé au vu des chiffres de départ, s'était entre-temps totalement retourné, faisant craindre à l'automne 1976 une nouvelle surchauffe.

Ce qui rend la tâche de régulation actuelle particulièrement difficile, c'est qu'il ne s'agit pas de faire un peu plus ou un peu moins de croissance autour d'une expansion mondiale significativement positive, mais de s'ajuster après-coup à la croissance zéro des deux années écoulées. Les structures de l'économie française ne lui permettent guère actuellement de croître plus rapidement que la moyenne de ses partenaires. Attendre l'effet d'éventuels changements de structure dépasse de loin nos capacités d'endettement. Le degré d'austérité nécessaire, si l'on accepte les contraintes d'économie de marché, est donc directement lié à la croissance attendue à l'étranger. Si celle-ci progresse de 1 % en Europe en 1983, la moitié du chemin vers le rééquilibrage de la balance commerciale sera accompli en stabilisant cette année le pouvoir d'achat, le taux de change du franc, qui est plus sensible à court terme aux déséquilibres des échanges qu'aux écarts d'inflation, pourra être mieux défendu. C'est l'objectif actuel du gouvernement. Si la croissance n'est que de 0,5 % il faudra alors se contenter de ne faire que le quart du chemin, ou amputer le pouvoir d'achat.

Bon nombre d'économistes, qui croient en la reprise mondiale sans partager tout à fait l'optimisme officiel sur l'amélioration des échanges commerciaux en résultant pour 1983, admettent que le plan est seulement un peu sous-dimensionné. D'autres vont plus loin et pensent que les prélèvements fiscaux, et a fortiori l'épargne forcée, qui touchent relativement peu les catégories les plus modestes, n'opèrent pour l'essentiel que des transferts d'épargne et n'affectent donc que très marginalement la consommation. Force est d'admettre que les analyses empiriques sur le passé, allant dans ce sens, ont pu perdre une partie de leur validité. Alors, un alourdissement des impôts ne parvenait que lentement à éponger un excès de demande dans un contexte de surchauffe. Il en est peut-être autrement à l'heure actuelle où les revenus futurs sont incertains, ce qui n'incite pas aux achats immédiats.

L'efficacité interne des mesures nous semble donc probable. En revanche, être optimiste sur la demande mondiale nous paraît encore prématuré. Les enchaînements récents ont en effet alterné bonnes et mauvaises nouvelles. Il se pourrait que nous sortions maintenant d'une phase de bonnes nouvelles. Rappelons brièvement ces enchaînements :

- Rentrée d'automne 1982 : le dollar grimpe. Les risques d'effondrement du système monétaire sont soulignés. La rigueur de la politique monétaire américaine fait craindre une nouvelle flambée du billet vert en raison de l'échéance de refinancement des pays endettés. La reprise américaine fait encore défaut. Les pays européens réduisent les stocks imprudemment accumulés au 1^{er} semestre en prévision de cette reprise.

- Fin d'année 1982 : la demande de placements en dollars s'atténue. L'offre de monnaie américaine se gonfle. Le dollar baisse. Les échéances de refinancement sont facilitées par le consensus en faveur d'un accroissement des moyens des institutions financières internationales. Le prix du pétrole baisse sous l'effet de la récession.

- 1^{er} trimestre 1983 : la baisse des taux d'intérêt dégèle les secteurs les plus sensibles : construction, automobile, matières premières, principalement aux États-Unis et en RFA où la production repart. Les consommateurs de ces deux pays sont rendus plus confiants par la stabilisation des prix. L'opinion publique soutient plus nettement les équipes dirigeantes en place. Une croissance des revenus salariaux réels paraît possible aux États-Unis par reprise de l'embauche, en RFA par des gains de termes de l'échange. La consommation serait stimulée aux États-Unis par la réduction des impôts, en RFA par une baisse supplémentaire des taux d'intérêt.

- Avril 1983 : sous l'influence de meilleures perspectives d'activité, la demande de pétrole se raffermie et les cours se stabilisent près de leurs niveaux officiels, repoussant l'éventualité d'une baisse supplémentaire. Plusieurs pays européens envisagent de capter une part de la baisse des prix de l'énergie en relevant la pression fiscale. Cependant l'importance du déficit budgétaire américain rend à nouveau d'actualité le problème de son financement. Les tensions à la hausse sur le dollar renaissent après les réajustements au sein du SME. Elles remettent en cause la poursuite de la baisse des taux d'intérêt nominaux qui restent élevés en regard de la tendance des prix. Enfin, les derniers chiffres disponibles sur le commerce international montrent que la chute de la fin de l'an passé a été plus forte que prévu, non seulement entre pays développés, mais à nouveau à destination des pays en développement non producteurs de pétrole.

Ces éléments récents commandent une grande prudence dans l'estimation des bienfaits à attendre en France de la reprise étrangère, ce qui nous conduit à ne prévoir en cours d'année qu'un retour très progressif du volume de nos exportations au niveau de la fin de 1982, après une réduction sensible au premier trimestre. La consommation des ménages diminuerait d'environ 1 % d'ici à l'automne sous l'influence des prélèvements déjà décidés, cependant que l'investissement productif, mieux orienté en ce début d'année, retomberait de 2 % à 3 % par la suite. La production industrielle baisserait de 3 % à 4 %. D'où un fléchissement des importations de produits manufacturés. Cela permet d'espérer en fin d'année une réduction d'environ moitié du déficit commercial actuel, à condition toutefois que le dollar baisse notablement.

Philippe SIGOGNE
Directeur du département
des diagnostics de l'OFCE

FRANCE

Selon les premières estimations de l'INSEE, les **prix à la consommation** ont augmenté de 0,9 % en mars, soit + 2,5 % au cours du 1^{er} trimestre. Depuis novembre, les prix des produits manufacturés augmentent en moyenne au rythme de 0,8 % par mois. Les enquêtes sur les prix des biens de consommation auprès des détaillants, des grossistes et des industriels (INSEE) confirment cette évolution. Le rythme récent de hausse constaté oscille entre 0,7 et 0,8 % et les perspectives y apparaissent légèrement en retrait. Cette modération est à mettre en relation avec une hausse réduite du coût unitaire global au 4^e trimestre 1982 (+ 0,4 %/mois) et un début d'année 1983 sans dérive des coûts malgré la sortie du blocage (+ 0,8 %/mois).

La stabilisation du nombre des **demandeurs d'emploi** est confirmée par les chiffres du mois de mars (2 017 000 - brut - et 2 014 300 - cvs). Depuis octobre 1982, le reflux du chômage a bénéficié à quelque 160 000 personnes. Pour plus de la moitié cette diminution provient des départs en pré-retraite soit dans le cadre des contrats de solidarité (74 100) soit par des retraites anticipées (13 600). Une partie des créations d'emplois publics de 1982 (122 700) et des stages emploi-formation pour les jeunes ont aussi permis cette stabilisation du chômage. Elle demeure fragile car les industriels (INSEE - mars) prévoient une réduction de leurs effectifs semblable à celle de 1982, (baisse de 1,4 % des emplois industriels).

La **consommation des ménages** en produits industriels s'établit à 20,05 milliards de F 70 au mois de mars. Par rapport aux 3 derniers mois de 1982, le 1^{er} trimestre 1983 traduit un fléchissement de 3,7 %. Ce retrait s'explique par une chute des achats de biens durables, en particulier d'automobiles (160 000 immatriculations en moyenne mensuelle depuis le début de l'année contre plus de 180 000 fin 1982 - cvs). Cette évolution confirme l'enquête auprès des détaillants (INSEE - mars) qui constatent un gonflement de leurs stocks et une chute du volume des ventes. Il est possible d'estimer une consommation privée au mieux stable, en volume, pour ce début d'année 1983.

En février, la **production industrielle** atteint l'indice 129 (128 en janvier). Une forte

composante énergétique liée à la production d'électricité (+ 7 % en un mois) explique ce mouvement de hausse. Hors énergie, la production industrielle s'est stabilisée depuis l'automne dernier. Cette évolution est confirmée par les perspectives de production des industriels (INSEE - mars) qui reflètent une légère amélioration personnelle liée au bas niveau des stocks, dans un contexte général toujours dégradé par suite des faiblesses de la demande. Au cours des prochains mois, les baisses de la consommation des ménages et des exportations vers les pays hors-OCDE (Banque de France - avril) devraient à nouveau peser sur la production industrielle.

ÉTRANGER

Le **PNB réel américain** a augmenté de 3,1 % au 1^{er} trimestre 1983. Cette progression succède au déclin du trimestre précédent (- 1,1 % taux annuels). A la base de cette estimation, le redressement de la production industrielle qui a gagné en moyenne 1,9 % au regard du 4^e trimestre 1982. Deux raisons principales : le ralentissement du déstockage et l'expansion de la construction résidentielle au cours des premiers mois de l'année (cf. Lettre n° 2) les mises en chantier de logements ont cependant reculé de 9,2 % en mars. Cette évaluation du PNB, en recul par rapport aux 4 % annoncés initialement en mars, est expliquée par des achats de produits agricoles par l'État moindres que prévus. La consommation est encore en progression modérée (0,6 %).

L'augmentation nominale de 0,6 % du **revenu disponible américain** en mars, qui fait suite au déclin de 0,1 % de février, reflète un accroissement des salaires. Si les dépenses de consommation se sont accrues, la reconstitution d'épargne constatée ce mois-ci rompt avec la tendance depuis juillet dernier. En termes réels, malgré un ralentissement de l'inflation, le revenu disponible ne progresse que faiblement (0,2 % au cours des 2 premiers mois de 1983, 1,7 % en 1982). Les éléments disponibles sur la consommation des ménages depuis le début de l'année se concilient difficilement. Les statistiques sur la consommation assises sur les ventes au détail montrent que celle-ci est encore prudente. Les commerçants sont optimistes depuis janvier. L'indice de confiance des consommateurs a fortement progressé en mars.

En **RFA**, l'enquête réalisée en février par l'IFO confirme, pour le troisième mois consécutif, le dynamisme de la **construction de logements et de bâtiments**. L'effet multiplicateur de ce secteur sur la production globale est réel. Cependant celui-ci ne sera pas immédiatement relayé par l'investissement productif. Le volume des entrées en commande, une fois passée l'échéance fiscale de 1982 qui avait artificiellement gonflé le volume des commandes, est revenu en février à son niveau de la mi-1982.

Au **Royaume-Uni**, l'enquête de mars de la CBI souligne l'optimisme des chefs d'entreprise, bien que la production manufacturière n'ait pas encore réellement progressé. Depuis deux mois, les **carnets de commandes** de biens intermédiaires sur les marchés d'exportation et de biens durables sur le marché domestique se regarnissent. Les industriels envisagent de réduire encore leurs stocks en profitant d'une demande des ménages soutenue au 1^{er} trimestre 1983.

Aux **Pays-Bas**, la **consommation des ménages**, en 1982, a chuté (- 1,5 %) pour la quatrième année consécutive, malgré un léger redressement au quatrième trimestre (+ 0,5 %). D'après l'enquête réalisée en janvier, les consommateurs jugent opportun de préférer les achats importants à l'épargne. La consommation des ménages au premier trimestre 1983 pourrait être légèrement en hausse d'autant que la modération des prix limitera l'érosion du revenu disponible.

Le projet de **loi de Finances du Japon** pour l'année fiscale débutant au 1^{er} avril est fondé sur une hypothèse sans doute optimiste de consommation privée (+ 3,9 %). En effet, l'accentuation de la pression fiscale, le relèvement des prélèvements sociaux et la modération des accords salariaux en regard de l'augmentation estimée des prix, modéreront la hausse du revenu disponible. Les investissements publics n'échapperont pas à l'austérité mais seront plus concentrés qu'à l'accoutumée (70 % dans la première moitié de l'exercice). La compression du volume des interventions sociales contribuera également à réduire légèrement le déficit budgétaire, qui restera cependant élevé (26,5 % des dépenses, 4,7 % du PNB).

Rédaction : Sabine MATHIEU,
Vincent RADISSON, Daniel ROY

L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques est chargé, sous la présidence de Jean-Marcel JEANNENEY, d'étudier, en toute indépendance, la conjoncture de l'économie française et son environnement extérieur.

Il publie une revue en février, juin et octobre et une lettre mensuelle le quatrième mercredi de chaque mois, qui portent le même titre « Observations et Diagnostics Économiques » et sont éditées par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Dans la revue et la lettre, les idées émises le sont librement par les économistes de l'OFCE. Elles pourront s'opposer, le pluralisme des opinions étant un des principes de l'OFCE.

Tarif d'abonnement 1983		Lettre 10 n°/an	Revue 3 n°/an	Revue et Lettre
Les demandes d'abonnement doivent être adressées aux Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques 27, rue Saint-Guillaume 75341 Paris Cedex 07 avec un chèque bancaire ou postal à leur ordre.	Tarif normal (institutions/entreprises)	115 F	170 F	250 F
	Tarif réduit (particuliers)	55 F	100 F	135 F
	Prix du numéro	8 F	55 F	